

CGV-140607

UNIVERSITÉ DE MONCTON

233^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 7 juin 2014

de 8 h 30 à 12 h 10

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES :

| | | | |
|---------------------------------|---|---|------------|
| Alain Bossé | Nord-Ouest | Jean Soucie | Nord-Ouest |
| Adélard Cormier | Sud-Est | Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier | U de M |
| Michel Côté | Extérieur des régions | Neil Vibert | Nord-Est |
| Alvery (Bill) Ferguson | Extérieur des régions | | |
| Yves Gagnon | Nord-Ouest | <u>MEMBRES NON-VOTANTS</u> | |
| Caroline Haché | Nord-Est | Lynne Castonguay, secrétaire générale | U de M |
| Daniel Héту | Professeur (Shippagan) | Jacques Paul Couturier, vice- recteur | Edmundston |
| Randy Johnston | Étudiant (Shippagan) | Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée | Moncton |
| Moncef Lakouas | Étudiant (Moncton) | Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales | U de M |
| Hermel Landry | Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston) | Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines | U de M |
| Raymond Lanteigne, président | Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan) | Jocelyne Roy Vienneau, vice- rectrice | Shippagan |
| Mathieu Lemieux | Étudiant (Edmundston) | André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche | U de M |
| Marie-France Pelletier | Extérieur du NB (Ottawa) | Thérèse Thériault, directrice Services des communications | Moncton |
| Josée Rioux-Walker | Nord-Ouest | | |
| Marie-Noëlle Ryan | Professeure (Moncton) | | |

PERSONNES EXCUSÉES : Georges Arsenault, Liette Dumas-Sluyter, Yves Gagnon, Christian Michaud, Blanca Navarro Pardiñas, Stéphane Robichaud et Jean-Claude Savoie

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|--|------|
| 1. OUVERTURE..... | 4 |
| 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT | 4 |
| 3. ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES | 4 |
| 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION | 4 |
| 5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE..... | 4 |
| 6. CORRESPONDANCE | 4 |
| 7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 4 |
| 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-140412 | 5 |
| 9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL | 5 |
| 10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER | 5 |
| 11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140423 ET CEX-140512..... | 7 |
| 12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX | 7 |
| 12.1. CEX-140423..... | 7 |
| 12.1.1. Autres..... | 7 |
| 12.2. CEX-140512..... | 7 |
| 12.2.1. Autres..... | 7 |
| 13. RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF | 7 |
| 13.1. Nominations | 7 |
| 13.2. Autres | 8 |
| 14. PLAN TRIENNAUX..... | 8 |
| 14.1. Recrutement étudiant..... | 8 |
| 14.2. Appui à la réussite des études..... | 11 |
| 15. CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK..... | 11 |
| 16. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE..... | 12 |
| 17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE | 14 |
| 18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION | 15 |
| 19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT | 15 |
| 20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-140509 | 15 |
| 21. AFFAIRES NOUVELLES..... | 15 |
| 22. PROCHAINE RÉUNION | 15 |
| 23. CLÔTURE | 15 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | Page |
|--|---------|
| DOCUMENTS | 16 |
| DOCUMENT A : Ordre du jour adopté..... | A(1-2) |
| DOCUMENT B : Présentation PowerPoint – Recrutement étudiant..... | B(1-19) |
| DOCUMENT C : Présentation PowerPoint – Appui à la réussite des études..... | C(1-18) |
| DOCUMENT D : Présentation PowerPoint – Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick..... | D(1-29) |
| DOCUMENT E : Faits saillants de l'entente de principe pour le renouvellement de la convention collective entre l'ABPPUMCE et l'UMCE | E(1-3) |
| DOCUMENT F : Points saillants de la nouvelle entente entre l'Université de Moncton et l'APAPUM | F(1-2) |
| DOCUMENT G : Présentation PowerPoint – Plan de travail triennal du Comité de gouvernance..... | G(1-13) |

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 233^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- **Alberta Gaudet**, décédée le 1^{er} mai 2014 à l'âge de 107 ans. Elle était une pionnière du Musée acadien de l'Université de Moncton.
- **Léopold Couturier**, décédé le 2 juin 2014. Il était le père de monsieur Jacques Paul Couturier, vice-recteur au Campus d'Edmundston, et le 1^{er} maire de Saint-Jacques, soit de 1967 à 1971.
- **Donatien Gaudet**, décédé le 6 juin 2014. Il était un ami de l'Université de Moncton et une personnalité bien connue dans le monde associatif acadien.
- **Fabrice Georges Gevaudan, Douglas James Larche et Dave Ross**, décédés le 4 juin 2014, à Moncton, dans l'exercice de leurs fonctions. Ils étaient membres de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

3. ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Randy Johnston, étudiant au Campus de Shippagan, monsieur Mathieu Lemieux, étudiant au Campus d'Edmundston et monsieur André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. L'avis de convocation a été envoyé le 22 mai 2014.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Précision

- Au point 15, il est précisé que la présentation de monsieur Aurel Schofield portant sur le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick aura lieu à 11 h 15.

R : 01-CGV-140607

Adélard Cormier, appuyé par Neil Vibert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-140412**R : 02-CGV-140607**

Moncef Lakouas, appuyé par Michel Côté, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-140412 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune question n'a été soulevée.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente verbalement son rapport qui couvre la période du 12 avril au 6 juin 2014. Il soulève les points suivants :

Présentation du recteur et vice-chancelier**Mise à jour sur la planification stratégique**

Plusieurs activités ont eu lieu au cours des derniers mois, notamment une formation le 21 mai dernier avec les doyennes et les doyens sur la planification académique. Par ailleurs, l'Équipe de direction est d'avis que les plans académiques, le plan de recrutement, le plan de travail pour le chantier de la gouvernance et les autres plans du même genre devront s'inscrire dans les chantiers retenus dans le grand plan stratégique de l'Université. Par ailleurs, le recteur indique que le *Rapport du recteur et vice-chancelier* sera présenté sous un nouveau format au cours de la prochaine année. Celui-ci fera état de l'avancement des travaux liés à la planification stratégique.

Réalisations des derniers mois *par chantier* :**I. Enseignement de qualité et expérience étudiante**

- Trois cérémonies de Collation des diplômes ont eu lieu au mois de mai, soit à Edmundston, à Shippagan et à Moncton – plus de 800 finissantes et finissants ont reçu leurs diplômes.

L'Université a aussi décerné quatre grades honorifiques. Les récipiendaires des grades honorifiques étaient : Lorio Roy, docteur *honoris causa* en administration; Gilles Vigneault, docteur *honoris causa* en musique; Robert Pichette, docteur *honoris causa* en administration publique; et Réjean Hébert, docteur *honoris causa* en médecine. Le prix d'excellence en enseignement a été décerné au professeur Mohamed Touaibia du département de chimie et biochimie. Au Campus de Moncton, le 50^e centenaire de la classe 1964 a été souligné.

- Au Campus de Shippagan, le gouvernement a procédé à l'annonce sur le financement provincial d'un projet de cohabitation UMCS/CCNB PA d'une valeur de 10.5 M\$.

II. Engagement

- La secrétaire générale, Lynne Castonguay, a été élue récemment vice-présidente du Groupement international des secrétaires généraux de la francophonie, groupement qui est un membre associé de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il s'agit d'un mandat de deux ans.
- Le Prix du mieux-être à cœur a été décerné au Comité du mieux-être de la FSSSC qui est sous la coordination de la professeure Suzanne Harrison.
- Des réceptions des anciens, anciennes et amis ont eu lieu à Fredericton en avril et à Québec le 4 juin dernier.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

- La direction a procédé à la création d'un nouveau poste de direction des communications, des affaires publiques et du marketing. L'annonce du poste se fera prochainement.
- Le recteur a donné une conférence sur la planification stratégique de l'Université de Moncton au Groupe des déjeuners du mardi.
- Pour la 3^e année consécutive, la Forêt expérimentale du Campus d'Edmundston a été l'organisatrice principale de l'Expo-sciences provinciale qui s'est tenue au campus et dans les espaces communs de l'UMCE-CCNB le 11 avril dernier. Un total de 91 jeunes scientifiques des écoles secondaires francophones ont participé.
- Congrès mondial acadien (CMA 2014) : Trois colloques seront organisés par le Campus d'Edmundston dans le cadre du Congrès mondial acadien. Ils sont : « L'Acadie dans tous ses défis : débats autour de l'Acadie en devenir »; « La foresterie : enracinée dans la modernité! »; et le « Colloque sur l'avenir de la profession infirmière ».
- Le 3 juillet prochain, une cérémonie aura lieu au Campus de Moncton afin de souligner le don offert par la chancelière émérite Antonine Maillet du manuscrit de son célèbre roman, Pélagie-la-Charrette (Prix Goncourt 1979).
- L'Université de Moncton et plus particulièrement le Musée acadien sont mentionnés dans la revue des lignes aériennes Porter du mois d'avril dans la section « Projet de fin de semaine ».

III. Internationalisation

- Les 23 et 24 mai derniers, l'Université de Moncton a reçu une délégation de représentants d'ambassades des pays de la Francophonie, soit des ambassadrices et ambassadeurs, de hauts commissaires, des chargés d'affaires ainsi que des ministres conseillères et ministres conseillers de 11 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, l'Haïti, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Rwanda, le Sénégal et le Togo. Ces délégués, invités dans le cadre d'une activité d'accueil des ambassadeurs des pays de la Francophonie en poste au Canada, ont passé deux jours à Moncton pendant lesquels ils ont découvert le Campus par le biais d'une visite animée de facultés ainsi que des présentations de programmes d'études et de nombreux services offerts aux étudiantes et étudiants aux trois campus.
- Plusieurs projets de mobilité internationale sont en cours. Ils comprennent la participation à un Festival international de théâtre en Roumanie; ainsi que plusieurs séjours d'études en France et en Belgique.

IV. Recherche, développement, création et innovation

- Un financement pour la formation postsecondaire en santé en milieu minoritaire au Canada a été annoncé par le ministre fédéral Bernard Valcourt. Le montant reçu s'élève à 10 M\$.
- La Chaire de recherche en santé sur le vieillissement des populations, sous la direction de Suzanne Dupuis-Blanchard, professeure à l'École de science infirmière, a été lancée récemment.
- La professeure Sarah Pakzad de l'École de psychologie a été nommée chercheuse du mois à la Formation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB).

V. Gouvernance responsable et excellence organisationnelle

- Des ententes de principe pour le renouvellement de la convention collective avec les membres de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, ainsi qu'avec l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton ont été conclues. Ces ententes sont soumises pour ratification au Conseil des gouverneurs aujourd'hui.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)Questions des membres du Conseil des gouverneurs

Un membre demande si une rencontre a eu lieu entre le recteur et vice-chancelier, l'ABPPUM, la FÉÉCUM et les chefs des différents partis politiques pour examiner la question des droits de scolarité. Le recteur indique que les démarches sont en cours pour organiser une telle rencontre au cours de l'été.

R : 03-CGV-140607

Alain Bossé, appuyé par Marie-France Pelletier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140423 ET CEX-140512

R : 04-CGV-140607

Caroline Haché, appuyée par Jean Soucie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-140423 et CEX-140512. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX**12.1. CEX-140423****12.1.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

12.2. CEX-140512**12.2.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

13. RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**13.1. Nominations****Directrice, directeur de l'Éducation permanente**

La secrétaire d'assemblée distribue le rapport final du Comité consultatif de sélection aux membres du Conseil des gouverneurs.

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour la direction générale de l'Éducation permanente. Le Comité a tenu quatre réunions dont une était consacrée aux entrevues. Le poste a été affiché dans les médias imprimés et électroniques. L'annonce du poste indiquait que la date d'entrée en fonction serait le 1^{er} juillet 2014.

Les entrevues ont eu lieu le 15 avril 2014 et trois candidats ont été retenus pour l'étape de la consultation. Les consultations publiques ont eu lieu dans les trois campus les 6, 7 et 8 mai 2014. Après l'évaluation des références et des commentaires reçus, le Comité consultatif de sélection a recommandé la candidature de Jean-Jacques Doucet, et ce conformément à la *Politique de sélection des cadres*. Cette recommandation fut présentée au Comité exécutif conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines*.

13.1. Nominations (suite)

Le recteur et vice-chancelier présente les grandes lignes de la carrière de monsieur Doucet notant qu'il a œuvré dans le domaine de l'Éducation postsecondaire depuis plus de 25 ans. Il possède une formation en andragogie et une expérience importante en enseignement collégial et universitaire. Monsieur Doucet occupe présentement le poste de vice-président à la Formation et à la réussite étudiante au CCNB.

R : 05-CGV-140607

Hermel Landry, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de **Jean-Jacques Doucet** comme directeur de l'Éducation permanente pour un premier mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

Doyenne, doyen de la Faculté de droit (par intérim)

À titre d'information, le recteur et vice-chancelier indique que la procédure pour combler le poste de doyenne, doyen de la Faculté de droit est en cours. Du fait qu'une nomination ne pourra être faite d'ici le 30 juin prochain, la doyenne actuelle, madame Odette Snow, a accepté d'assurer l'intérim d'ici le 30 août 2014.

Rapport des ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport des ressources humaines conformément aux objectifs prévus à la *Politique de gestion des ressources humaines* et aux dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*.

Campus de Moncton

En conformité avec les stipulations de l'article 25 ainsi que celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, la proposition suivante est mise aux voix :

R : 06-CGV-140607

Alvery (Bill) Ferguson, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Qu'un congé administratif soit accordé à madame **Anne Paulin**, professeure à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, pour une période d'un an, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. »*

Vote sur R06

Pour 16

Abstention 1

ADOPTÉE

13.2. Autres

Aucune question n'a été soulevée.

14. **PLANS TRIENNAUX**

14.1. Recrutement étudiant

Voir le Document B, p. 1-19

Présentation

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente, à l'aide de diapositives électroniques, un document intitulé « Recruter dans un monde en changement – défis et perspectives du recrutement étudiant ». Elle explique que la diminution du nombre d'élèves dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, la mauvaise presse, et la concurrence accrue de la part des autres universités font en sorte que nous devons collectivement participer aux efforts pour attirer le même nombre d'étudiantes et d'étudiants au cours des prochaines années. Elle brosse un tableau des nouvelles inscriptions en donnant l'historique de celles-ci depuis 2008-2009, une analyse détaillée

14.1. Recrutement étudiant (suite)

des résultats obtenus en 2013-2014 et les objectifs pour l'année 2014-2015. Elle précise qu'en 2013, on comptait 1421 nouvelles inscriptions; en 2014, le compte s'élevait à 1303 et, pour l'année 2015, l'objectif prévu par son équipe est de 1260 nouvelles inscriptions.

Un regard plus détaillé sur la baisse démographique des élèves inscrits en 12^e année dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick nous apprend que, entre 2006 et 2013, on note une perte de 383 élèves. Entre 2013 et 2014, on note une perte de 263 élèves et l'on prévoit, entre 2014 et 2022, une perte de 200 élèves. En tout, entre 2006 et 2022, on note une perte de 846 élèves.

La vice-rectrice discute également du taux de pénétration. Celui-ci est calculé avec le nombre d'élèves en 12^e année (et non le nombre de diplômés) dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Pendant les trois dernières années, le taux de pénétration a fluctué de 30,69 % en 2012, de 33,8 % en 2013 et de 28,05 % en 2014. Parmi les points à retenir, notons que dans les écoles secondaires francophones de la province, une variation d'un seul point de pourcentage peut avoir un impact important sur le recrutement étudiant. Grosso modo, un écart de 1 % équivaut à environ 25 étudiantes et étudiants.

Au sujet des étudiantes et des étudiants internationaux, à l'hiver 2014, on comptait 880 inscriptions. La distribution des pourcentages d'inscription par campus est de 12 % au Campus d'Edmundston, 20 % au Campus de Moncton et 12 % au Campus de Shippagan. La vice-rectrice rappelle que l'Université d'Ottawa a annoncé récemment un nouveau régime de paiement des droits de scolarité pour les étudiantes et les étudiants internationaux francophones. À ce moment, il est difficile de mesurer l'impact de ce nouveau régime sur les inscriptions de l'Université de Moncton.

Au sujet des étudiantes et des étudiants inscrits aux études supérieures, à l'hiver 2014, on comptait 327 inscriptions, soit 257 au 2^e cycle et 70 au 3^e cycle.

Enfin, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales rappelle que les principes directeurs lors du recrutement sont l'excellence académique, l'accessibilité et la présence auprès des jeunes de l'Acadie. Elle présente aussi les objectifs pour l'année 2014-2015, les stratégies et les moyens d'action. Ces objectifs sont :

- atteindre un taux de pénétration de 30 %;
- augmenter les inscriptions des étudiantes et des étudiants qui sont inscrits dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et en immersion; et
- augmenter les inscriptions en provenance de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, et l'international.

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales rappelle que le recrutement étudiant est l'affaire de toutes et tous.

Discussion

- Commentaire : Un membre du Conseil des gouverneurs explique que l'on doit faire de la publicité et exprimer largement le nombre de bourses et les montants donnés.
- Question : Entre 2013 et 2014, on voit un écart d'environ 5 % dans le taux de pénétration. Comment expliquer cette perte de 5 %? La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique qu'il y a une diminution importante dans le taux de pénétration à la polyvalente Mathieu-Martin (passant de 44 % en 2013 à 30 % en 2014) – elle note que plusieurs étudiantes et les étudiants de cette polyvalente choisissent d'autres universités, notamment l'Université d'Ottawa. Par ailleurs, elle note que la mauvaise presse francophone depuis quelques années à l'endroit de l'Université de Moncton n'aide en rien le recrutement des étudiantes et des étudiants.
- Question : Combien d'argent perdons-nous lorsqu'un étudiant ne vient pas chez nous? On note que, pour les étudiantes et les étudiants du Nouveau-Brunswick, les droits de scolarité sont de l'ordre de 5 441 \$ par année.
- Question : Il semble que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne reconnaisse pas suffisamment l'impact économique des étudiantes et des étudiants internationaux. Est-il possible de la quantifier ? Selon la vice-rectrice, il est difficile d'obtenir ce genre de données. Ceci dit, elle indique que l'Université de Moncton a de bonnes relations avec les représentants du gouvernement à ce sujet.

14.1. **Recrutement étudiant** (suite)

- **Question** : Est-ce possible d'augmenter le nombre d'inscriptions des étudiantes et des étudiants en provenance de l'Ouest canadien? La vice-rectrice indique qu'il est possible de cibler cette région, toutefois, il faut faire des choix et cibler des régions où le potentiel d'inscriptions est encore plus élevé.
- **Question** : Un membre soulève la question des cours universitaires offerts aux étudiantes et aux étudiants inscrits en 12^e année. Selon lui, l'offre de ces cours devrait être disponible dans toutes les écoles francophones de la Province. La vice-rectrice explique que ces cours sont offerts à Moncton, Shippagan et Edmundston. Elle indique qu'il y a 22 écoles francophones (secondaire) dans la province du Nouveau-Brunswick. Des efforts pourraient être faits pour améliorer l'offre de ces cours universitaires.
- **Commentaire** : Un membre indique que bien souvent l'étudiante ou l'étudiant en 12^e année pose la question suivante : qu'est-ce que l'Université de Moncton offre de plus que l'Université d'Ottawa? Plusieurs réponses sont possibles, mais selon lui, la plus importante est le contact personnalisé qui fait la différence dans l'expérience étudiante.
- **Question** : Si le recrutement étudiant est l'affaire de toutes et tous, qu'elles sont les démarches au niveau de la communication? Selon la vice-rectrice, il faut d'abord parler positivement de l'Université de Moncton. Que ce soit en classe, dans les services, dans les instances, autour des sports et des arts, il faut que ceci devienne un objectif commun.
- **Commentaire** : L'approche personnalisée fonctionne bien. À la University of New Brunswick, les classes de marketing font des appels auprès des étudiantes et des étudiants pour parler de l'Université.
- **Commentaire** : Un nouvel agent de recrutement sera engagé sous peu. Quel est le plan d'affaires? En d'autres mots, combien de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants faut-il compter pour rentabiliser ce poste ? La vice-rectrice indique qu'il faut avoir les ressources pour développer des stratégies. Notons qu'à UNB, on compte deux fois plus de recruteurs en proportion du nombre d'étudiants inscrits.
- **Suggestions** : Il serait intéressant de faire des sondages auprès des étudiantes et des étudiants qui s'inscrivent à l'Université d'Ottawa pour connaître les raisons. Par ailleurs, il serait bien de tenir des ateliers avec les gouverneurs et les anciens gouverneurs pour développer le concept « du recrutement – l'affaire de toutes et de tous ». Enfin, les activités de la FIFA et du CMA seront des opportunités pour parler de l'Université de Moncton.
- **Commentaire** : Un membre indique que selon lui, la mauvaise presse ne devrait pas être une raison pour expliquer la diminution des inscriptions. Il est d'avis que l'Université de Moncton prend parfois pour acquis la fidélité des étudiantes et des étudiants. Selon lui, on vit dans un contexte plus global que l'Acadie. Le meilleur ambassadeur de l'Université, selon le membre, est l'étudiante ou l'étudiant lui-même.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres pour les questions et les commentaires. Il note que nous faisons face à des changements en Acadie et que la décroissance n'est pas une surprise en soi. Certaines étudiantes et certains étudiants du Nouveau-Brunswick ont plus de possibilités, et plusieurs universités leur sont accessibles. Selon lui, nous devons demeurer réalistes et structurer l'Université en fonction des nombres. La direction est très consciente de cette réalité et voit de bon œil l'ajout d'un agent recruteur dans l'équipe du recrutement.

Au sujet des mesures proposées à l'Université d'Ottawa, le recteur et vice-chancelier indique que la situation sera suivie de près. À première vue, il semble y avoir beaucoup de complexité dans cette nouvelle approche.

Enfin, il rappelle que dans tous les travaux de l'Équipe de direction, les étudiantes et les étudiants demeurent au centre des activités.

14.2. **Appui à la réussite des études**

Voir le Document C, p. 1-18

Présentation

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente, à l'aide de diapositives électroniques, un document intitulé « Programme d'appui à la réussite des études ». Elle rappelle que le programme a été lancé en août 2007 afin d'assurer aux étudiantes et aux étudiants l'encadrement et l'accompagnement nécessaires afin qu'elles ou ils puissent compléter avec succès leur programme d'études. Le programme est subventionné par Patrimoine Canada et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Au cours de l'année 2013-2014, sept projets ont été complétés : l'adaptation au milieu; les difficultés académiques; les stratégies d'apprentissage; les protocoles (facultés et écoles); le moteur de recherche WEB pour les bourses; l'encadrement financier; et l'adaptation personnelle.

Plusieurs autres activités ont eu lieu, notamment le colloque annuel sur la réussite, le rapprochement entre le secteur académique et les services, la création d'un comité réseau composé de 14 membres. Des activités de publicité ont été lancées, notamment la création de dépliants, de signets, d'affiches, de bannières et de vidéo faisant la promotion du Programme.

Pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants, le programme de mentorat demeure très populaire. Dans les trois campus, au cours de l'année 2013-2014, on compte 58 mentors et 1449 mentorés.

Par ailleurs, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique que pour les étudiantes et les étudiants en difficultés académiques, le projet *Rebondir* a été mis sur pied en collaboration avec les vices-doyennes et les vice-doyens ainsi que les services aux étudiantes et aux étudiants des trois campus.

Enfin, au niveau des objectifs pour l'année 2014-2015, on note les suivants :

- Demande de subvention au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail orientée vers la transition des étudiantes et des étudiants aux études universitaires;
- Financement durable à long terme; et
- Mise en œuvre d'un plan d'action à la suite des recommandations de l'évaluation externe du Service.

Discussion

Aucune question n'a été soulevée.

15. **CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Invité : Docteur Aurel Schofield

Voir le Document D, p. 1-29

Le directeur fondateur du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, doyen associé à l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton, Dr Aurel Schofield, présente un document intitulé « Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick — Innovation, enracinement et les retombées dans les communautés ».

Globalement, au Canada, il existe huit universités canadiennes qui offrent la formation médicale, dont l'Université de Sherbrooke. Il existe aussi neuf campus régionaux canadiens, rattachés à une université d'attache (campus central), ce qui est le cas du Campus de Moncton et de son université d'attache, l'Université de Sherbrooke. En somme, les étudiantes et les étudiants comptent dix-sept sites canadiens où ils peuvent entamer la formation prédoctorale.

15. CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (suite)

Après avoir brossé un tableau de l'évolution chronologique et académique du programme de formation médicale francophone du Nouveau-Brunswick, programme lancé en 2006, il rappelle que la mission du Centre est d'assurer l'excellence en formation et en recherche médicale pour une « Acadie en mouvement ». Il explique que le Campus de Moncton est le seul endroit au Canada où l'on s'adresse à une minorité francophone.

Parmi les avantages d'une formation délocalisée, on note le partenariat gagnant-gagnant entre l'Université de Moncton, l'Université de Sherbrooke et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, on note qu'il s'agit d'un projet de société pour et par la communauté francophone et acadienne et ses partenaires.

Dr Schofield présente le cheminement pour devenir médecin en notant que la formation prédoctorale (MD) est d'une durée de quatre ans. De plus, il présente la structure organisationnelle de la formation médicale francophone au Nouveau-Brunswick.

Après leurs études en médecine, on note que 49 % des étudiantes et des étudiants se dirigent en MD famille; 35 % poursuivent des spécialités à base large; 16 % poursuivent des spécialités pointues.

Parmi les défis du Centre de formation médicale, on note les suivants :

- Assurer la masse critique et la qualité des étudiantes et des étudiants
- Assurer l'arrimage avec l'Université de Moncton et le Réseau de santé Vitalité
- Ouverture des milieux cliniques à l'enseignement
- Recrutement et développement de la recherche clinique
- Distracteur / Destructeur politique

Se tournant vers l'avenir, on note que les projets suivants sont en discussion :

- Création d'un pôle atlantique francophone
- Offrir une formation en études supérieures (MD MSc; MD PhD, sciences cliniques)
- Morgue – CHUDGLD
- Simulation médicale et interprofessionnelle.

Le Conseil des gouverneurs remercie Dr Schofield pour cette présentation.

Applaudissements.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Adélarde Cormier, membre du Comité de finance, présente le rapport du Comité. Il indique que trois réunions ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, soit les 24 mars, 28 avril et 6 juin.

Au cours de ces réunions, le Comité de finance a examiné la proposition du budget annuel pour l'année 2014-2015 ainsi que les points saillants de l'entente de principe pour le renouvellement de la convention collective entre l'ABPPUMCE et l'UMCE ainsi que ceux entre l'Université de Moncton et l'APAPUM.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indiquent que, à la suite des négociations, le Comité de finance présente deux recommandations.

16. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE (suite)****Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE)**

Voir le Document E, p. 1-3

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le 30 juin 2013 marquait la fin d'une entente de trois ans entre l'Université de Moncton – Campus d'Edmundston et l'ABPPUMCE. Au cours de l'année 2013, les projets de négociation ont été échangés et les négociations se sont déroulées entre le 14 mars et le 26 avril 2014.

Le vice-recteur du Campus d'Edmundston explique que le 26 avril 2014, les deux parties ont conclu une entente de principe. Il s'agit d'une entente de trois ans (1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016). La clause salariale prévoit une augmentation de 3,5 % en 2013-2014, une augmentation de 1,0 % le 1^{er} juillet 2014 et une augmentation de 1,0 % le 1^{er} janvier 2015 ainsi que la parité avec le Campus de Moncton en 2015-2016. D'autres clauses à incidence monétaire sont présentées dans le document. Elles portent sur le congé de maternité, la durée des contrats temporaires, les frais de séjour de travail, le fonds de développement professionnel, les chargées et chargés d'enseignement II, la direction de la bibliothèque, la rémunération des cours donnés en surcharge, et l'établissement de la charge de travail. Les clauses non monétaires portent sur la promotion et la permanence, le nombre de secteurs académiques et compensation des chefs de secteur, l'intégration de l'École de foresterie, le congé sans solde, les chargées et chargés d'enseignement II, et le plancher d'emploi.

Enfin, le vice-recteur du Campus d'Edmundston note le bon climat qui a entouré les négociations.

Aucune question n'est soulevée.

R : 07-CGV-140607

Adélard Cormier, appuyé par Caroline Haché, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe portant sur les modifications à la convention collective existante conclue entre l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston et qu'il autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R07

Pour 16

Abstention 1

ADOPTÉE

Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM)

Voir le Document F, p. 1-2

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'une entente de principe a été convenue le 28 mai 2014 entre l'Employeur et l'APAPUM. La nouvelle entente serait d'une durée de quatre ans, soit du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2017, sur le normatif et d'une durée de deux ans sur le salarial, avec une clause de réouverture pour les années 2015-2016 et 2016-2017 et garantie minimale de 1 % dans chacune de ces deux années. Au niveau de la rémunération, il s'agit d'une augmentation de 6,5 % à l'échelle sur l'ensemble de l'entente.

Aucune question n'est soulevée.

R : 08-CGV-140607

Adélard Cormier, appuyé par Caroline Haché, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe portant sur les modifications à la convention collective existante conclue entre l'Université de Moncton, Campus de Moncton et l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM) et qu'il autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R08

Pour 16

Abstention 1

ADOPTÉE

17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Voir le Document G, p. 1-13

Rapport du Comité

La présidente du Comité de gouvernance, Marie-France Pelletier, indique que le Comité s'est réuni une fois, le 20 mai, afin d'examiner certains dossiers, notamment les réunions « sans papier », la question du formulaire de confidentialité, les nominations au Conseil des gouverneurs et le plan de travail du Comité pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, à la suite de la publication du contrat de service entre l'Université de Moncton et Blais C.P. Inc., le Comité a discuté longuement des avantages financiers et d'autres formes de bonification pour les hauts cadres, dirigeantes et dirigeants de l'Université de Moncton. À ce titre, le Comité est d'avis qu'une étude doit être entamée par rapport à l'ensemble des politiques universitaires relatives aux contrats d'emploi. À ce titre, le Comité de gouvernance présente la recommandation suivante :

R : 09-CGV-140607

Marie-France Pelletier, appuyée par Hermel Landry, propose :

Attendu que le Comité de gouvernance a constaté l'absence de politiques portant sur la révision et la bonification des avantages financiers et autres formes de bonification des hauts cadres et dirigeants de l'Université de Moncton; et

Attendu que le Comité de gouvernance examinera l'ensemble des politiques universitaires relatives aux contrats d'emploi;

« Le Conseil des gouverneurs accepte que, d'ici la révision, l'élaboration et l'entérinement de telles politiques, à l'égard de tous les contrats d'emploi en cours, qu'aucune bonification, émoluments, gratification ou autre avantage relatif à l'emploi ne soit accordé aux hauts dirigeants de l'Université de Moncton déjà en poste notamment les dirigeants suivants : recteur et vice-chancelier, vice-rectrices et vice-recteurs, secrétaire générale, directrice générale des relations universitaires, doyennes et doyens ainsi que les directeurs des services administratifs. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

Plan de travail 2014-2016 – Comité de gouvernance

À l'aide de diapositives électroniques, la présidente explique que le Comité de gouvernance a tenu une session de remue-méninges en février dernier afin d'identifier divers projets. Cette liste fut finalisée en mai et certaines priorités ont été notées. Elle explique que le plan de travail se veut une feuille de route pour le Comité et que celui-ci doit respecter le cadre législatif de la *Loi sur l'Université de Moncton*, les attributions du Comité de gouvernance et les orientations visées par le Chantier Gouvernance (projet de planification stratégique 2020).

En somme, dix-huit projets ont été identifiés et regroupés sous divers thèmes. Les thèmes sont : Gouvernance et transparence; Nominations au Conseil des gouverneurs; Formation; Délibérations du Conseil des gouverneurs; Politiques et procédures; Reddition de comptes; Comités du Conseil; Outils de travail; et Site Web.

Par ailleurs, neuf projets seront entamés au cours de l'année 2014, soit les bonnes pratiques, le Cadre de gouvernance, le *Code de déontologie*, le profil de compétences du Conseil des gouverneurs, le processus de nomination, la publication des travaux et décisions du Conseil des gouverneurs, ainsi que l'évaluation des membres.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs remercient la présidente et les membres du Comité de gouvernance pour les initiatives et l'identification des projets. Certains membres considèrent que ceci est encourageant et voient de bon œil le travail accompli.

Une membre indique que l'ABPPUM travaille présentement sur l'élaboration d'un *Code de déontologie*. Il se peut fort bien que le projet rejoigne le projet du Comité de gouvernance.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE (suite)

Un membre du Comité de vérification indique qu'il est satisfait du travail accompli et que cette initiative est une partie importante dans la gestion des risques liée à l'image de l'Université de Moncton.

Un autre membre indique que cette initiative devrait paraître dans le prochain communiqué de presse du Conseil des gouverneurs.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Au nom du Comité de vérification, Alain Bossé, membre du Comité, explique que le Comité s'est réuni le 6 mai dernier. Il rappelle qu'un mandat a été donné au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines de procéder à la mise en place d'une demande de proposition relativement au choix d'une auditrice ou d'un auditeur externe. Ce processus est en cours.

Par ailleurs, les recommandations du dossier de l'évaluation des besoins en matière d'assurance de dommages sont en voie d'être complétées. Un suivi très serré est assuré par le vice-recteur.

Enfin, le rapport final portant sur les activités de contrôle interne entourant le cycle des produits, recevables, encaissements pour les trois campus a été étudié. Cinquante-trois recommandations ont été élaborées. La mise en œuvre commencera prochainement.

Aucune question n'a été soulevée.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le Comité de placement s'est réuni le 6 mai dernier. Le Comité a reçu, de monsieur Jean-Pierre Talon (de Mercer), une formation portant sur l'investissement responsable. Cette formation est en lien avec la révision de la *Politique de placement*. Une réunion extraordinaire aura lieu en juin afin de compléter cette formation.

Aucune question n'a été soulevée.

20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-140509

Aucune question n'a été soulevée.

21. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

22. PROCHAINE RÉUNION

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs auront lieu le 13 septembre 2014 à Edmundston (réunions annuelle et régulière).

23. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 10.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS